

# LICENCE PROFESSIONNELLE

## Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité

### Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de procédures de contrôle et de conformité (contrôles non-destructifs, statistique des procédés) à réaliser sur les pièces et les produits d'une entreprise de production</li> <li>- Choix et gestion d'un parc d'instruments/appareils, du capteur au traitement de l'information</li> <li>- Installation, étalonnage et réglage d'instruments/appareils ou de chaînes de mesure</li> <li>- Conception d'instruments/d'appareils de mesures et de logiciels spécifiques dédiés à leur gestion</li> <li>- Mise en place technique d'un service de métrologie</li> <li>- Réalisation d'essais en laboratoire de métrologie</li> <li>- Etudes et maintenance de système d'instrumentation, de mesure et d'automatisation</li> </ul>	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe</li> <li>- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet</li> <li>- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation</li> <li>- Développer une argumentation avec esprit critique</li> <li>- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française</li> <li>- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère</li> <li>- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder</li> <li>- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte</li> <li>- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs</li> <li>- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives</li> <li>- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale</li> <li>- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles</li> </ul>	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir ou utiliser une chaîne de mesure, du capteur au traitement numérique de l'information en s'appropriant les fonctions et usages des différents types d'instruments afin d'évaluer la conformité d'équipements, matériels et installations</li> <li>- Réceptionner des équipements et matériels à vérifier</li> <li>- Effectuer des tests et des essais sur des équipements et matériels en respectant les normes de référence et les conditions de sécurité</li> <li>- Déterminer et déclarer, en fonction des résultats des tests, la conformité des équipements, matériels et installations</li> <li>- Définir et mettre en œuvre des plans d'expériences pour réaliser des essais</li> <li>- Réaliser des étalonnages et des vérifications d'instruments nécessaires à la production en choisissant les méthodes et les outils de la métrologie adaptés</li> <li>- Effectuer des contrôles qualité produits afin de valider le fonctionnement du processus et de l'optimiser</li> <li>- Réaliser des études d'instrumentation et d'automatisation des procédés</li> <li>- Planifier et effectuer des opérations de maintenance de l'instrumentation des procédés</li> <li>- Analyser les besoins métrologiques de clients internes ou externes et les documents réglementaires, techniques et normatifs</li> <li>- Caractériser, valider et estimer une incertitude en appliquant des méthodes métrologiques normalisées</li> <li>- Vérifier que les pratiques du client correspondent aux attendus des exigences des référentiels et normes applicables dans le domaine visé</li> <li>- Formaliser un diagnostic ou des conseils au travers d'un rapport écrit pour les restituer aux clients internes/externes</li> <li>- Gérer le parc d'instruments et assurer son suivi périodique</li> <li>- Définir les procédures d'étalonnage des instruments de mesure conformes aux normes en vigueur</li> <li>- Effectuer des vérifications et des étalonnages d'instruments suivant ces procédures</li> <li>- Evaluer la conformité des instruments aux caractéristiques constructeur et aux exigences du client</li> <li>- Etablir un constat de vérification ou un certificat d'étalonnage</li> <li>- Planifier et effectuer la maintenance des instruments</li> </ul> <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	